

60 rue Vergniaud  
75640 Paris Cedex 13  
www.fo-com.com  
federation@fo-com.com

## POUR LA DEFENSE DES RETRAITES

# MOBILISONS NOUS !

S'il s'agit de faire une fois de plus des grèves saute-mouton, n'aboutissant à aucun résultat notable, alors FO COM, avec sa Confédération, répond défavorablement à des actions qui mènent les travailleurs dans le mur.

Or, nous avons bien mesuré la volonté réelle de certaines organisations syndicales, concernant le projet de loi (devenu loi aujourd'hui) sur la privatisation de La Poste. Comme en novembre 2009, à FO COM nous répétons que seule la grève jusqu'à la satisfaction des revendications sera de nature à obtenir l'abrogation de cette loi.

Il y a donc bien matière à organiser une véritable « bagarre » pour faire fléchir nos patrons et le gouvernement. Il faut le faire sur la base de revendications claires, c'est l'essentiel avant de prôner l'unité syndicale.

Mis sous silence pendant cette période électorale régionale, nous savons que le gouvernement va ensuite, rapidement, lancer le dossier retraite. Les déclarations du gouvernement et du patronat ne trompent pas.

Notre 21<sup>e</sup> Congrès national FO COM a rappelé très clairement les orientations adoptées au Congrès Confédéral de Lille :

**LE MAINTIEN DU DROIT A LA RETRAITE A 60 ANS ;**

**L'ARRET DE L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION :  
40 ANS C'EST DEJA TROP ! ET LE RETOUR AUX 37,5  
ANNUITES ;**

**UN TAUX DE REMPLACEMENT CORRESPONDANT A 75 % ;**

**LE RETOUR A LA REFERENCE AUX 10 MEILLEURES ANNEES POUR  
LE PRIVE ET LE MAINTIEN DE CELLE AUX 6 DERNIERS MOIS  
POUR LE SECTEUR PUBLIC, AVEC PRISE EN COMPTE DES  
REMUNERATIONS ACCESSOIRES ;**

**LA REVALORISATION DES RETRAITES INDEXEE SUR LES  
SALAIRES ;**

**LA REDEFINITION ET LA PRISE EN COMPTE DE LA PENIBILITE  
NOTAMMENT PAR L'AJOUT DE TRIMESTRES DE COTISATION  
SUPPLEMENTAIRES ;**

**LE MAINTIEN DES DROITS FAMILIAUX ET CONJUGAUX ;**

**L'ATTRIBUTION DES PENSIONS DE REVERSION SANS CONDITION  
DE RESSOURCES.**

### **Et la question du financement ?**

**Il est tout à fait possible de financer les retraites :**

- ▶ taxation des profits non réinvestis
  - ▶▶ une taxe de 5%, c'est 5 milliards d'euros ;
- ▶ compensation intégrale des exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises
  - ▶▶ 1 milliard d'euros ;
- ▶ cotisations retraite sur l'intéressement et la participation
  - ▶▶ 3 milliards d'euros ;
- ▶ augmentation des salaires
  - ▶▶ 1% c'est 0,65 milliard d'euros ;
- ▶ hausse des cotisations
  - ▶▶ 1% c'est 4 milliards d'euros ;
- ▶ 1 million d'emplois supplémentaires, c'est 3 milliards d'euros de cotisations sociales.

**La Fédération FO COM entend prendre toutes ses responsabilités. Partout, dans tous les services, elle appelle ses militants à mobiliser les personnels sur le dossier des retraites avec les arguments FO**

La Fédération FO COM vous invite à vous rapprocher des Unions Départementales pour la journée du 23 Mars  
**40 ANS,  
C'EST DÉJÀ TROP !**